

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL
CATEGORIE C.....
ANNEE 2023..

1^{ère} classe

Collectivité / Etablissement public
 Maire de Castellu di Rustinu

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
 Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	M ^{me} SANTUCCI GAZIELLA	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	26/10/2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.

Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

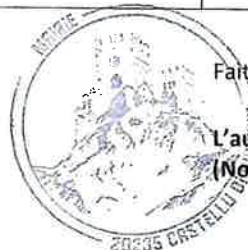
Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :

- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse
04 OCT. 2023
 Courrier arrivé
 Gestion des carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITE, LE
04 OCT. 2023
AU SIÈGE DU C.D.G DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE



Fait à Castellu di Rustinu, le 29/09/2023

L'autorité territoriale
 (Nom prénom signature et cachet)

Le Maire de
 Castellu di Rustinu,
 Frédéric SOUSTRE

TABEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL
CATEGORIE C.....
ANNEE 2023...

Collectivité / Etablissement public
 MAIRIE DE CASTELLO DI RUSTINU

Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L522-23 à L522-31,
 Vu l'arrêté portant adoption des lignes directrices de gestion après avis du Comité Technique.

ORDRE DE PRIORITE	CIVILITE - NOM PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE SOUHAITEE D'AVANCEMENT
1	M ^{me} GALTIERI Celine	Adjoint technique territorial Titulaire (IRCANTEC)	01.10.2023

Depuis le 1er janvier 2021, le tableau d'avancement de grade n'est plus soumis à examen de la Commission Administrative Paritaire.
 Il n'est établi qu'un seul tableau d'avancement par grade au titre d'une année ; ainsi, il est recommandé d'examiner la situation de l'ensemble des agents promouvables avant de formuler les choix pour l'année en cours.

Le tableau d'avancement est à transmettre au CDG2B - service « Carrières » avec la(les) délibération(s) afférente(s) ET l'acceptation de l'agent à l'emploi qui lui est assigné dans son nouveau grade. La nomination peut intervenir, au plus tôt, le 1er janvier de l'année en cours selon la situation statutaire de(s) fonctionnaire(s) ET sous réserve de la création du poste correspondant ou de son existence au tableau des effectifs de la collectivité.

Le tableau annuel d'avancement précise également la part respective femmes/hommes :

- dans le vivier des agents promouvables,
- parmi les promouvables susceptibles d'être promus en exécution de celui-ci,

Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse
 04 OCT. 2023
 Courrier arrivé
 Gestion des carrières

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	1	0	1
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	1	0	1

AFFICHÉ POUR FORMALITÉS DE PUBLICITÉ LE
 04 OCT. 2023
 AU SIÈGE DU C.D.G. DE LA F.P.T DE LA HAUTE-CORSE



Fait à Castellu Di Rustinu le 29/09/2023

L'autorité territoriale
 (Nom prénom signature et cachet)

Le Maire de Castellu di Rustinu,
 Frédéric SOUSTRE